



# Concours France PATCHWORK Aube

## « Les oiseaux dans les maisons et jardins »

### REGLEMENT

FRANCE PATCHWORK DÉLÉGATION AUBE organise un concours réservé à tous les adhérents de France Patchwork à jour de leur cotisation.

Le thème retenu est : LES OISEAUX DANS LES MAISONS ET JARDINS

La sélection du concours sera dotée de plusieurs prix.

Elle sera exposée à **Saint-Parres-aux-Tertres du 19 au 26 septembre 2017.**

#### Conditions de participation

- Travail individuel ou collectif, à condition que tous les participants soient adhérents à FP. « Les Jeunes Poussent » acceptés.
- Les œuvres doivent être des créations personnelles.
- Elles ne devront jamais avoir été présentées au public, ni en exposition, ni sur Internet, catalogue ou autres revues.
- La technique est libre sur textile (possibilité d'ajouter quelques embellissements). Les œuvres doivent être à plat, cousues et /ou collées, et comprendre deux ou trois épaisseurs. Les œuvres auront un périmètre de 2 m. Pas de contrainte de matelassage cependant les œuvres sous verre ne sont pas admises.
- Une étiquette sera cousue en bas à droite, sur l'envers de l'œuvre. Elle devra comporter : nom, prénom, adresse, numéro d'adhérent et titre de l'œuvre.
- Un manchon sera réalisé au dos de l'œuvre (8 cm de hauteur et fractionné en 2 ou 3 parties). Si ce n'est pas possible d'inclure le manchon, l'œuvre devra disposer de son propre système d'accrochage.
- Les modalités d'expédition seront données après la sélection des œuvres. Les sélectionnés prendront en charge les frais aller et retour des œuvres Les organisateurs du concours ne garantissent pas les dommages occasionnés par un emballage défectueux.

#### Assurances

Les œuvres seront assurées par France Patchwork dès leur arrivée, pendant les déplacements, sur le lieu d'accrochage et jusqu'à leur réexpédition (hors transport) pour tout adhérent à jour de sa cotisation. En cas de sinistre les participant(es) devront prouver la valeur effective de leur œuvre (valeur qui sera indiquée sur la fiche d'inscription). Si, pour une raison indépendante de la volonté de France Patchwork, l'exposition ne peut avoir lieu, sa responsabilité et celle des lieux d'accueil ne peuvent être mises en cause.

## Sélection

Elle sera réalisée par les membres du bureau de France Patchwork Délégation 10.

La sélection se fera d'après un "dossier d'inscription" comportant :

- Une photo d'ensemble.
- Deux photos de détails. Les photos sur papier brillant 13/18 cm doivent être de très bonne qualité ou des photos numériques au format JPEG, 300 Dpi de résolution avec vues d'ensemble et détails (1 Méga pixels minimum).
- Une fiche d'inscription où seront notées les dimensions, la technique utilisée (main, machine), la nature des matériaux utilisés...

À réception des quilts, le jury se réserve le droit d'exclure les créations qui ne sont pas conformes aux photos fournies ou qui ne remplissent pas les conditions stipulées ci-dessus. Les œuvres retenues seront primées par un jury composé de 5 personnes (choix du jury à venir).

## Calendrier du concours

- **30 juin 2017** : Date limite de réception du dossier (cachet de la poste faisant foi).
- **Juillet 2017** : Publication de la sélection et envoi des œuvres.

Tout dossier parvenu après cette date limite ne pourra être pris en considération.

Les dossiers complets sont à envoyer à : LARZILLIERE Isabel

France Patchwork Délégation Aube

28 rue de la paix

10170 ORVILLIERS SAINT JULIEN

Les participants s'engagent à accepter le présent règlement.

(Les dates peuvent subir de légères modifications).